

DU - CEIPI

Diplôme universitaire - Artificial intelligence and intellectual property (EAD)

Présentation

Le CEIPI propose six diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- **D.U. Droit Européen des signes distinctifs et des dessins et modèles** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Contentieux des brevets en Europe** (formation hybride ; en anglais)
- **D.U. Artificial intelligence and intellectual property** (formation à distance ; en anglais)
- **D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

Les avancées récentes de l'intelligence artificielle (IA), accompagnées de nombreux développements réglementaires bouleversent les pratiques de création et d'innovation tout autant qu'ils interrogent les fondements de la propriété intellectuelle (PI). Pourtant, bien peu de juristes possèdent l'expertise suffisante pour appréhender l'impact de ces nouveaux objets dans leur pratique.

Le diplôme universitaire « Intelligence Artificielle et Propriété Intellectuelle / Artificial Intelligence and Intellectual Property » vise à pallier ce manque. Première formation universitaire exclusivement dédiée à l'exploration de l'intersection entre IA et PI, les enseignements proposés sur 5 modules entre novembre et juin, présentent les différents modes de protection de l'IA et de ses produits, (droit d'auteur, droit des bases de données, droit des marques, brevets, secret des affaires) ainsi que les droits associés aux données nécessaires à l'entraînement des modèles. La formation propose également un module dédié à une mise en perspective des enjeux sociétaux de l'IA (philosophie, éthique, sociologie, économie, droits fondamentaux, responsabilité) ainsi qu'une présentation du cadre réglementaire encadrant son déploiement. Une autre spécificité de cette formation est d'offrir un module entier dédié à une introduction technique aux diverses composantes d'un système d'IA. Ce module propose une description du fonctionnement des algorithmes au cœur de l'IA, accompagnée de nombreux exemples d'applications et de travaux pratiques, sans requérir aucune formation informatique préalable.

La formation est offerte en mode distanciel et propose tout au long de l'année des travaux de groupes et l'analyse d'études de cas.

Les + de la formation

- Cette formation peut être suivie entièrement à distance (le premier module est proposé en mode « hybride ». Les participants peuvent, s'ils le souhaitent, suivre ce module en présentiel à Strasbourg) et permet aux étudiants d'avancer à leur rythme et en fonction de leurs contraintes et objectifs.
- A l'issue de la formation, les participants pourront se prévaloir non seulement de connaissances approfondies en droit de l'intelligence artificielle, mais aussi d'une première compréhension des aspects techniques et informatiques de l'IA.

Critères de recrutement

Composante	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Anglais
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	1 an
Volume global d'heures	120
Formation à distance	Oui, en EAD (entièrement à distance)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> • FC (Formation continue) • FI (Formation initiale)
Taux de réussite	88% en 2022-2023
Lieu	CEIPI - Bâtiment le CARDO - 7 rue de l'Ecarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	<ul style="list-style-type: none"> • Campus Santé
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> • Défense et conseil juridique • Magistrature
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Ce diplôme universitaire organisé à distance permet aux participants de travailler à leur rythme et en fonction de leurs disponibilités.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, visitez [la page dédiée](#) sur le site du CEIPI.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Jean-Marc Deltorn](#)
- [Franck Macrez](#)

Les publics visés pour le DU sont toutes personnes (étudiants ou professionnels) titulaires d'un M1 en droit ainsi que les praticiens spécialistes en propriété intellectuelle (Conseils en propriété intellectuelle, juristes propriété intellectuelle). La formation est aussi accessible aux professionnels intéressés par l'intelligence artificielle pouvant démontrer d'une première expérience en PI.

Une commission d'admission procède à l'examen du dossier de candidature pour vérifier les connaissances en PI, valider le niveau de maîtrise de la langue anglaise et la motivation des candidats.

La sélection des candidats se fait sur dossier.

Candidater

Campagne de candidatures 2024-2025: du 20 mai au 08 septembre 2024

Les candidats doivent compléter un formulaire de pré-inscription en ligne accessible [via ce lien](#).

Prérequis obligatoires

- Niveau M1 requis
- Bonne connaissance de l'anglais

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Liste des intervenants (susceptible d'évoluer) :

- Adrien Aulas (Lighten Avocats)
- Rahul Bhartiya (EUIPO)
- Stefano Bianchini (Université de Strasbourg)
- Enrico Bonadio (University of London)
- Julien Cabay (Université de Liège)
- Martin Clancy (Trinity College, Dublin)
- Maxime Cornet (Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, Télécom Paris)
- Aliça Daly (WIPO)
- Thierry Debled (CEIPI, Université de Strasbourg)
- Raphaël Déchaux (Université Aix-Marseille)
- Jean-Marc Deltorn (CEIPI, Université de Strasbourg)
- Estelle Derclaye (Nottingham University)
- Luc Desaunettes (Université Catholique de Louvain)
- Plamen Dinev (Royal Holloway, University of London)
- Dev Gangee (Oxford University)
- Kim Gerdes (Université Paris-Saclay & Qatent)
- Samir Ghamri Doudane (INPI)
- Domenico Golzio (European Patent Office)
- Andres Guadamuz (Sussex University)
- Dominique Guellec (Observatoire des sciences et des techniques)
- Natalia Kapyrina (CEIPI, Université de Strasbourg)
- Richard Kennedy (Venner Shipley)
- Alexander Klenner-Bajaja (European Patent Office)
- Mihalis Kritikos (European Commission & Brussels School of Governance)
- Jean Lassègue (CNRS)

Autres contacts

Pour tout autre renseignement administratif ou académique, veuillez [cliquer ici](#) pour nous envoyer un courriel

- Thomas Lederer (ABP Rechtsanwaltsgesellschaft)
- Nari Lee (Hanken School of Economics)
- Clément Le Ludec (Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, Télécom Paris)
- Mathias Le Masne de Chermont (Lighten Avocats)
- Frédéric Marty (CNRS)
- Tobias McKenney (Google)
- Kelly Merkel (Michelin)
- Elodie Migliore (CEIPI, Université de Strasbourg)
- Martin Mueller (Boards of Appeals, European Patent Office)
- Carlos Muñoz Ferrandis (Alinia)
- Guido Noto La Diega (University of Stirling)
- Clément Perarnaud (Brussels School of Governance)
- Eleonora Rosati (University of Stockholm)
- Noam Shemtov (Queen Mary University)
- Peter Slowinski (Max Planck Institute for Innovation and Competition)
- Édouard Treppoz (Université Paris Sorbonne)
- Aleš Završnik (Ljubljana University)
- Herbert Zech (Humboldt University & Weizenbaum Institut)

Programme des enseignements

Diplôme universitaire - Artificial intelligence and intellectual property (EAD)

Diplôme universitaire - Artificial intelligence and intellectual property				
	CM	TD	TP	CI
Enseignements obligatoires	-	-	-	-
Introduction to AI and machine learning	24h	-	-	-
AI in context	24h	-	-	-
Data protection and AI, Trade secrets and AI	24h	-	-	-
Copyright, trademarks, designs and AI	24h	-	-	-
Patent law and AI	24h	-	-	-
Mémoire de recherche	-	-	-	-